

## Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2019-01

### LE MOT DU MAIRE

À l'aube de cette nouvelle année, aujourd'hui bien commencée, le Conseil Municipal, les employés municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnel et personnel.

Nous vivons un moment exceptionnel. Les colères trop longtemps étouffées ont décidé de faire cause commune dans la solidarité pour exiger d'une même voix la justice sociale et la justice climatique. Au cœur des exigences des citoyens, qu'ils portent ou non des gilets jaunes, citons, sans vouloir être exhaustif: le pouvoir d'achat, la hausse des salaires, la restauration des services publics, le partage des richesses, l'évasion fiscale, l'expression démocratique... Ce grand mouvement citoyen atteste de l'attachement au vivre ensemble. Il faudra, pour établir un nouveau contrat social, répondre à toutes ces exigences.

Et que penser de la couverture médiatique de ces événements ? Sommes-nous condamnés à vivre sous la tyrannie des sondages et des chaînes d'information continue, à subir l'influence chaque jour plus importante des réseaux sociaux ?

Il faut cesser cette course à l'audience pour retrouver une information réfléchie et maîtrisée.

En 2019 s'achèveront les travaux de construction de l'école élémentaire du site scolaire unique du regroupement pédagogique intercommunal associant les communes de Bort - l'Étang, Glaine-Montaigut, Neuville et Sermentizon.

Pour maîtriser les charges énergétiques, des travaux de rénovation - changement du mode de chauffage - seront réalisés dans les trois appartements de l'ancien presbytère ainsi qu'à la salle des fêtes ; les toitures des logements de l'ancienne mairie, de la mairie et de l'école seront isolées.

Pour respecter les préconisations du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie, après l'installation de trois réserves sèches, les mares des villages de Barrioux, Le Caty et Georgeon seront aménagées.

Pour améliorer les services rendus aux habitants, les rues seront dénommées et les habitations numérotées ; les conseillers municipaux vous rencontreront prochainement pour vous remettre votre certificat d'adressage, le guide de communication de votre nouvelle adresse ainsi que le numéro de votre habitation.

Enfin, je souhaite que nous ayons ensemble une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui sont seuls, et ceux qui nous ont quittés.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

# Bonne Année 2019



# REUNION DU 11 FEVRIER 2019

## **OBJET : BUDGET PRINCIPAL, ADOPTION DES RESTES A REALISER.**

Le Conseil Municipal a adopté l'état des restes à réaliser pour le budget principal :

- dépenses : 166 000,00 €
- recettes : 62 200,00 €

## **OBJET : BATIMENTS COMMUNAUX, GROS TRAVAUX DE REPARATION, RENOVATION ENERGETIQUE, DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME - PROGRAMME 2019 - ET DU PLAN EN FAVEUR DE LA RURALITE ENGAGE PAR LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES.**

Pour maîtriser les charges énergétiques, le Conseil Municipal a décidé de remplacer le système de chauffage électrique obsolète de la salle polyvalente et de la mairie par des pompes à chaleur aérothermiques.

Le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement suivant :

Coût total HT :	34 512,05 €
TVA :	6 902,41 €
Coût TTC :	41 414,46 €
Dotation d'Équipement des Territoires ruraux : 30 % du HT :	10 353,62 €
Fonds d'Intervention Communal : 21,40 % du HT :	7 385,58 €
Plan en faveur de la ruralité Région Auvergne-Rhône-Alpes :	9 663,37 €
Fonds propres :	14 011,89 €

## **OBJET : UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES.**

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser, à titre précaire et révocable, Monsieur et Madame GERACE à utiliser en vue d'y exercer leur commerce, le domaine public situé au droit de leur établissement sur une superficie de 22 m<sup>2</sup>, pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

# Le Conseil Municipal communique

## ETAT CIVIL 2018

### **Bienvenue à :**

- Lenny FOURMONT, Le Bourg, le 21 avril 2018
- Jonah VERSTRAETE, Le Bourg, le 24 mai 2018
- Maël HUGUET, Les Boursis, le 14 juin 2018
- Emett BRAGA RIBEIRO, Château de Codignat, le 9 août 2018
- Elias GEORGE, Le Bourg, le 14 août 2018
- Tom POMMIER, Lance, le 8 septembre 2018
- Oleen DO COUTO DUCHER, Le Bourg, le 18 septembre 2018
- Abel AUBERT, Le Bourg, le 25 septembre 2018
- Naël KHEGGAR, Les Boursis, le 6 octobre 2018
- Thalia ALDON, Bouteix, le 9 novembre 2018
- Tao LE CRANE, Les Boursis, le 10 décembre 2018

## **PERMANENCE DU 30 MARS 2019 ELECTIONS EUROPEENNES**

Suite à la réforme de la tenue des listes électorales (REU), il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, une permanence sera donc tenue le **samedi 30 mars 2019 de 10h00 à 12h00.**

## **CAHIER DE DOLÉANCES**

Un cahier de doléances est à disposition à la mairie **jusqu'au 15 mars 2019** pour donner la possibilité aux citoyens d'exprimer leur opinion, leurs doléances et leurs propositions.

## **COMPTEURS COMMUNICANTS LINKY**

ENEDIS va déployer les compteurs communicants LINKY sur notre commune à partir de juillet 2019.

Pour répondre aux interrogations des habitants et leur apporter toutes les informations utiles, deux réunions publiques seront organisées à la salle polyvalente:

- **mardi 5 mars 2019 à 19h00**, avec l'association STOP LINKY 63,
- **mardi 26 mars 2019 à 18h30**, avec ENEDIS, gestionnaire des réseaux moyenne et basse tensions.

# **MANIFESTATIONS A VENIR**

## **CINEMA A LA SALLE POLYVALENTE DE BORT L'ETANG**

**Mercredi 27 février 2019**

### **15h00 - CINE GOUTER : CAPITAINE MORTEN ET LA REINE DES ARAIGNEES**

Film d'animation de Kaspar Jancis – durée 1h15 à partir de 6 ans  
Morten rêve de prendre le large à bord de la Salamandre, avec son père le capitaine Vicks, mais il doit rester à terre chez l'autoritaire Annabelle. Avec son complice Stinger, Annabelle veut s'emparer du bateau de son père, persuadés qu'il cache un trésor de pirate.

Pour déjouer leurs plans, Morten va être entraîné dans une aventure fantastique. Réduit à la taille d'un insecte par un magicien farfelu, c'est dans le monde de la Reine des araignées qu'il va devoir conquérir ses galons de capitaine.



### **20h30 - REMI SANS FAMILLE**

Film d'aventures français d'Antoine Blossier - durée 1h49, avec Daniel Auteuil, Maleaume Paquin, Virginie Ledoyen.

Les aventures du jeune Rémi, orphelin recueilli par la douce Madame Barberin. À l'âge de 10 ans, il est arraché à sa mère adoptive et confié au Signor Vitalis, un mystérieux musicien ambulancier.

À ses côtés, il va apprendre la rude vie de saltimbanque et à chanter pour gagner son pain. Accompagné du fidèle chien Capi et du petit singe Joli-Cœur, son long voyage à travers la France, fait de rencontres, d'amitiés et d'entraide, le mène au secret de ses origines...

## **Mercredi 13 mars 2019**

### **20h30 – QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?**

Comédie française de Philippe de Chauvreton – durée 1h39, avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan...

Le retour des familles Verneuil et Koffi au grand complet !

Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise.

Leurs quatre gendres, Rachid, David, Chao et Charles sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger.

Incapables d'imaginer leur famille loin d'eux, Claude et Marie sont prêts à tout pour les retenir.

De leur côté, les Koffi débarquent en France pour le mariage de leur fille. Eux non plus ne sont pas au bout de leurs surprises...



## **THEATRE**

### **Vendredi 8 mars 2019 - 20h30 - salle polyvalente**

L'association « Art, Culture et Patrimoine » de COURPIERE

dans le cadre de son 8<sup>ème</sup> festival de théâtre amateur,

et le Comité d'Animation Culturelle de Bort l'Étang vous proposent la pièce

« **C'est pas le moment** » de Jean Claude ISLERT, par le théâtre des trois roues.

« Quand Frédéric renverse un SDF, il ne peut pas s'imaginer que sa vie va être bouleversée... Mais quand on a menti à sa femme en lui disant qu'on avait un rendez vous d'affaires alors qu'on était avec sa maitresse, il faut s'attendre à quelques complications ! Et puis Frédéric ne peut pas savoir qui est en réalité l'homme renversé. Sa situation devient vite inextricable mais irrésistible pour le public.

Quoi qu'il en soit si l'on veut rire c'est bien le moment. »

Tarif 6 € - gratuit pour les scolaires et les étudiants.

## **RECHERCHE DE JEUNES TALENTS**

Pour la deuxième année, le Comité d'Animation Culturelle de Bort l'Étang organise une « SCENE OUVERTE » le **samedi 8 juin 2019**. L'association recherche des jeunes talents qui souhaiteraient se produire. Toute personne intéressée peut contacter le 06.85.48.36.08.



## **CARNAVAL**

L'Amicale Laïque de Bort l'Étang rassemble les enfants des quatre écoles du regroupement pédagogique pour le carnaval.

Les enfants défilent dans le bourg avec M. Carnaval **le samedi 9 mars 2019** aux alentours de 15h30.

## **CONCOURS DE BELOTE DE LA BOULE BORTOISE**

**Samedi 16 mars 2019**

Inscription à partir de 14h00 – début du concours à 15h00

Animé par Daniel FUZIOL

1<sup>er</sup> prix : 25kg de bœuf, 2<sup>ème</sup> prix : 16kg de bœuf, 3<sup>ème</sup> prix : 2 jambons secs

1 lot à chaque équipe

## **BLACK BOMBERS**

**Le samedi 30 MARS 2019 à partir de 8H30 à la salle polyvalente**



**Uniquement sur réservation**

**Contact : 06.69.55.50.12**

## **SUR BORT L'ETANG**

### **LES CADOULES**

Les Cadoules se retrouvent tous les jeudis après-midi à 14h00 devant la salle polyvalente pour marcher à Bort l'Étang et ses alentours, ou pour des visites touristiques... Le programme des activités est consultable sur le site de la commune ou sur demande à la mairie.

Pour ceux qui préfèrent se retrouver autour de jeux de société, des après-midi jeux peuvent s'organiser. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître à la mairie (04.73.68.30.76), auprès de Chantal (06.60.16.37.22) ou encore Josy (07.86.91.79.17).

### **BIBLIOTHEQUE**

**À côté de la mairie**

**À compter du 4 mars 2019, la permanence des bénévoles est modifiée.**

**L'ouverture se fera tous les quinze jours les lundis de 17h30 à 18h45.**

Le fonds d'ouvrage est renouvelé régulièrement et une navette apporte les réservations faites auprès de la Médiathèque Entre Dore et Allier.

#### **AUBERGE DE LA VARENNE**

Bar – Restaurant

Jean Marc GERACE

Le Bourg – 63190 BORT L'ETANG

04-73-73-30-00

#### **CHEZ BARRIOUX**

Bar - Restaurant

Jeanine PLANEIX

Chez Barrioux - 63190 BORT L'ETANG

04-73-68-54-72

# La Capitainerie

Le seul théâtre en Auvergne avec vue sur la mer

24, Route de Clermont – 63350 JOZE

## Aurélie & Verioca (chanson) Vendredi 22 février à 21h00

En partenariat avec *On connaît la chanson*

Une guitare, deux voix, un paysage.

Aurélie et Verioca baladent leurs chansons sur un fil tendu qui va de la France au Brésil... Elles ouvrent des petites fenêtres sur les maux du monde, partagent leurs coups de gueule, de foudre, de cafard et de coeur.

Avec elles, on embarque sans hésiter le temps d'un voyage qui va du rire aux larmes.

Aurélie Tyszblat : chant, paroles

Verioca Lherm : guitare, voix, beatbox mélodique, musiques

Mise en scène : Caroline Leboutte

Mise en lumière : Catherine Reverseau

Nouveaux dispositifs tarifaires

- carte de réduction, vendue 8€ et valable jusqu'au 30 juin. Elle donne droit au tarif réduit. Elle est amortie dès la deuxième venue.

- carnet de 9 billets non nominatifs. Ces places, du fait de leur préachat, sont au tarif réduit.

## INFOS PRATIQUES

### TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Délibération du 10 avril 2017

Pour les personnes habitant la commune:

- **170 €** pour une location du 1er mai au 30 septembre

- **220 €** pour une location du 1er octobre au 30 avril (chauffage)

Pour les personnes extérieures à la commune:

- **350 €** pour une location du 1er mai au 30 septembre

- **400 €** pour une location du 1er octobre au 30 avril (chauffage)

+ 2 chèques de caution : **300 € et 75 €** et une attestation d'assurance

### TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Délibération du 21 septembre 2015

Columbarium : pour 3 urnes : concession cinéraire de 30 ans : **850€**

Concessions funéraires : pour 15 ans : 2,5m<sup>2</sup> = **80 €** et 5 m<sup>2</sup>= **160 €**

pour 30 ans : 2,5m<sup>2</sup> = **100 €** et 5 m<sup>2</sup>= **200 €**

pour 50 ans : 2,5m<sup>2</sup> = **120 €** et 5 m<sup>2</sup>= **240 €**

### TAXE DE BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Délibération du 14 avril 2016 : **1 500 € par logement**

Tous les immeubles anciens ou à construire du bourg qui ont accès à l'égout doivent être raccordés au réseau d'assainissement collectif.